

RAPPORT ANNUEL 2022



INDÉPENDANT, ENGAGÉ, SOLIDAIRE

WWW.CSP.CH/GENEVE

MISSION DU CSP

Depuis 1954, le CSP Genève contribue activement à promouvoir la justice sociale dans le canton. Au nom de la dignité et de l'égalité de tous les êtres humains, il s'engage pour le développement d'une société solidaire, responsable et durable.

Le CSP déploie son action au niveau individuel et collectif, pour lutter contre la précarité et favoriser l'inclusion. Il accueille, accompagne et soutient toute personne, sans distinction de confession, d'origine ni de statut. Chaque année, il propose une aide professionnelle à quelque 11 000 personnes vivant à Genève.

Le CSP agit en toute indépendance et transparence. Seul ou en partenariat, il met en œuvre ses actions avec professionnalisme et efficacité, dans le respect de ses valeurs.

Son travail de terrain et ses prises de position en font un acteur incontournable de la justice sociale à Genève. Le CSP vit principalement de dons.

FAIRE UN DON

CCP 12-761-4
IBAN CH41 0900 0000 1200 0761 4

**Faites un don avec
TWINT !**



Scannez le code QR avec
l'app TWINT



Confirmez le montant et
le don



SOMMAIRE

© CSP Genève



© Eric Roset



© CSP Genève



LES MOTS DE LA PRÉSIDENTE ET DU DIRECTEUR	P. 4
LE MOT DU TRÉSORIER	P. 5
POINTS FORTS EN 2022	PP. 6-7
PLAIDOYER	P. 8
SERVICES D'AIDE ET DE CONSULTATION	PP. 9-13
SECONDE MAIN	P. 14
VOTRE SOUTIEN	P. 15
BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION	PP. 16-19
REMERCIEMENTS	P. 20

LES MOTS DE LA PRÉSIDENTE ET DU DIRECTEUR

« Asile » et « précarité » ont été conjugués au pluriel en 2022 au CSP. L'impact des crises a une nouvelle fois mis en lumière les personnes les plus vulnérables de notre société.

Impossible de l'ignorer, les effets des crises qui se succèdent mettent à l'épreuve les plus précaires de notre canton. Après la pandémie, 2022 n'a offert aucun répit. Hausse des prix de l'énergie et inflation ont pesé lourd dans le budget des ménages aux revenus les plus modestes. Sans ignorer la détresse des Ukrainien-nes et des réfugié-es venus trouver asile dans notre canton.

C'est dans ce contexte que les équipes du Centre social protestant Genève ont déployé leur action et poursuivi leurs missions pour lutter contre la précarité et l'isolement, et prévenir l'exclusion.

2022 a vu de nombreux projets se concrétiser. L'ouverture de la nouvelle boutique de Chêne-Bourg, la rénovation de la boutique des Eaux-Vives, le déménagement du Vestiaire social dans des locaux plus vastes et mieux adaptés, en sont quelques exemples.

Un événement a particulièrement marqué la vie de notre association : la célébration des 50 ans du Service réfugiés. La soirée organisée à cette occasion a permis d'accueillir les personnes qui ont marqué la défense de l'asile au cours de ce demi-siècle et, avant tout, de rendre hommage aux réfugié-es, à leur courage et leur résilience.

Je ne peux que vous encourager à lire le passionnant livre paru pour l'occasion, *Genève, terre d'asile ?*, aux éditions Labor et Fides. Ponctué par un point d'interrogation, ce titre rappelle que la solidarité ne va pas de soi. Elle s'appuie sur un élan humaniste, mais aussi sur un travail et une action que les professionnel-les du CSP et le réseau qui les entoure poursuivent inlassablement.

La solidarité, vous en faites preuve, et je profite de ces quelques lignes pour remercier toutes celles et ceux qui, par leur engagement personnel, collaboratrices et collaborateurs, bénévoles, membres du comité, permettent à notre association de remplir ses missions. Merci aussi du fond du cœur à celles et ceux qui nous soutiennent financièrement. Nous mesurons la générosité dont vous faites preuve et vous en sommes infiniment reconnaissants.

Evoquer l'année écoulée, c'est d'abord mettre en lumière l'asile : celle qui a permis d'accueillir en Suisse près de 80 000 personnes d'Ukraine, mais aussi celle qui fonde l'engagement du CSP depuis 50 ans.

Créé en 1972, notre Service réfugiés marquait cet anniversaire avec la parution de *Genève, terre d'asile ?* Entre histoire et mémoire, ce livre retrace un demi-siècle de luttes et de débats dans lesquels se joue le destin de femmes, d'hommes et d'enfants en recherche de protection.

Notre travail de plaidoyer et d'accompagnement vise à défendre ces personnes dont le quotidien est impacté par d'incessants durcissements du droit, par des hébergements parfois à la limite du supportable, et des procédures qui se dérouleraient à huis clos si la société civile ne jouait pas son rôle de veille et d'alerte.

Le plaidoyer est au cœur de notre activité depuis bientôt 70 ans. La pandémie a rappelé une fois de plus la nécessité de documenter le phénomène de la pauvreté et de la précarité pour y apporter des réponses politiques fortes et adaptées.

Les crises successives remettent les invisibles dans la lumière. Durement éprouvés par la pandémie, les ménages de la classe moyenne inférieure sont menacés dans leur équilibre financier et leur bien-être. Il est plus que jamais nécessaire de disposer d'un tableau représentatif de cette réalité, notamment par le biais d'indicateurs qui tiennent compte de la solidarité privée.

En 2022, enfin, le CSP a plaidé pour la création d'un lieu d'hébergement spécifique pour les hommes victimes de traite des êtres humains. Les personnes qui en réchappent se trouvent dans une situation de grande vulnérabilité matérielle et psychologique. L'hébergement demeure un enjeu déterminant, sachant qu'exploitation et logement sont souvent liés. Dans ce domaine comme dans d'autres, nous poursuivons notre engagement en faveur des plus démunis de notre canton.

LE MOT DU TRÉSORIER

Alors que le budget 2022 paraissait sur un déficit maîtrisé de quelque CHF 30 000, les comptes du CSP se sont bouclés sur un solde positif d'un peu plus de CHF 160 000. Ce résultat exceptionnel est notamment à mettre sur le compte du succès de nos magasins de seconde main et des dons affectés à nos services. Dans le contexte d'une précarité grandissante, nous appelons tous nos donateurs à rester mobilisés pour nous permettre de remplir notre mission.

L'année 2022 a été marquée par une forte progression du chiffre d'affaires du secteur des ventes et une augmentation sensible des dons. Cela nous a permis de maintenir nos finances saines et de terminer l'année par un résultat positif de CHF 160 729.

Le total des dons et appels s'est élevé à CHF 1 417 749. Ce chiffre est en hausse par rapport à 2021 de CHF 59 719.

Les subventions, quant à elles, se sont montées à CHF 1 179 662.

En comparaison avec 2021, nos recettes d'activités et d'exploitation ont augmenté de CHF 876 997. Le chiffre d'affaires du secteur des ventes a connu en 2022 une évolution exceptionnelle. Il a atteint CHF 4 406 913, chiffre le plus élevé depuis 23 ans.

Nos charges d'exploitation ont atteint CHF 12 289 181, chiffre en hausse par rapport à 2021. L'essentiel de ce montant a été affecté à nos missions, prestations sociales et projets.

Nous tenons à exprimer notre plus vive gratitude à tous les particuliers, collectivités publiques, fondations et sociétés qui nous ont permis de soutenir, une fois encore, les personnes les plus démunies de notre société.

En 2023, la situation financière du CSP demeurera hautement dépendante de l'évolution économique et géopolitique mondiale, qui aura une incidence certaine sur les dons qui nous sont faits, les subventions qui nous sont accordées et le résultat du secteur des ventes.

Paul Barbey, trésorier

LE COMITÉ DU CSP

MEMBRES

Elisabeth Tripod-Fatio, présidente
Bernard Vischer, vice-président
Paul Barbey, trésorier
David Amsler
Elisabeth Conne-Perréard
Laurence Levrat-Pictet
Etienne Nagy
Jean-Michel Perret
Véronique Sieber
Paul-Olivier Vallotton

DÉLÉGUÉ DE L'ÉGLISE PROTESTANTE DE GENÈVE

Jean-Michel Perret

DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL

Marie-Hélène Bouchet
(à partir d'octobre 2022)
Rémy Kammermann
Marie Leblanc-Rigal
Sibel Can-Uzun (jusqu'en octobre 2022)

MEMBRES AVEC VOIX CONSULTATIVE

Alain Bolle, directeur
Carine Fluckiger,
responsable communication
Anne Maia, responsable
administration et finances

UNE ANNÉE AU CSP

POINTS FORTS EN 2022

Le 24 février 2022, la guerre en Ukraine venait redistribuer les cartes du monde. Tandis que notre Service d'assistance aux victimes de la traite des êtres humains s'investissait activement pour prévenir des cas de traite auprès des personnes fuyant l'Ukraine, le Service réfugiés du CSP poursuivait son soutien à toutes les personnes en demande de protection.

URGENCE UKRAINE

L'année 2022 a été marquée par la guerre en Ukraine et l'application inédite dans l'histoire de l'asile en Suisse du statut de protection S.

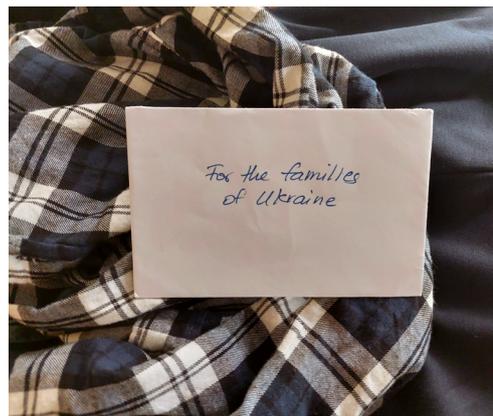
Dans ce contexte, l'intervention du Service réfugiés du CSP a surtout pris la forme de conseils et de réorientations, le permis S offrant une protection hors de la procédure d'asile habituelle. C'était aussi l'occasion de réaffirmer notre engagement en faveur de toutes les personnes réfugiées, quelle que soit leur nationalité. L'élan de générosité qui s'est manifesté en Suisse au moment de la guerre en Ukraine posait en effet la question du « double standard » : pourquoi les populations non européennes qui fuient la guerre et la répression, tels les Afghans quelques mois plus tôt, ne font-elles pas l'objet de dispositifs de protection et d'accueil semblables ?

À la lumière de ses 50 ans d'expérience dans le domaine de l'asile, notre Service réfugiés interrogeait également le statut octroyé par le permis S, dans la mesure où il implique d'emblée une « orientation retour ». Les expériences des guerres des Balkans, d'Irak ou de Syrie, montrent que les conflits durent, que les pays sont détruits, et que celles et ceux qui se réfugient en Suisse tissent rapidement des liens avec leur terre d'accueil. Pour certains, un renvoi pourrait équivaloir à un nouveau déchirement.

PRÉVENIR LA TRAITE
DES ÊTRES HUMAINS

L'arrivée massive et rapide de réfugiés et, surtout, de réfugiées seules et sans protection, implique de gros risques pour leur sécurité. Les trajets migratoires sont en effet des terrains fertiles pour les trafiquants. En Suisse, l'hébergement des personnes ukrainiennes chez des particuliers et des annonces parues sur les réseaux sociaux pouvaient faire redouter des dérapages, des situations d'exploitation, voire de traite des êtres humains (TEH).

Aussi, le Service d'assistance aux victimes de TEH du CSP s'est engagé dès le printemps, avec ses partenaires de la Plateforme traite et de la Coordination



© CSP Genève

Ukraine du Canton de Genève, dans une campagne de prévention. Avec les mesures de surveillance mises en place à des endroits-clés à Genève, il s'agissait de traduire rapidement les supports en russe et en ukrainien pour informer les réfugié·es sur les risques de traite et les ressources de soutien.

LE VESTIAIRE SOCIAL SOUS PRESSION

La crise ukrainienne a également impacté en 2022 le Vestiaire social, qui a vu sa fréquentation bondir de +48% par rapport à 2021.

L'arrivée de réfugiés ukrainiens n'explique cependant pas à elle seule cette hausse extraordinaire. Ainsi, sur les 9810 distributions de vêtements assurées par le Vestiaire social en 2022, 2288 étaient destinées à des personnes et des familles en provenance d'Ukraine. Sans compter ces dernières, l'augmentation était de 13% par rapport à 2021, qui était déjà une année record. La population suisse figure au deuxième rang des bénéficiaires par nationalité du Vestiaire social.

Plusieurs mesures permettaient en 2022 de faire face à cette augmentation : d'une part, le déménagement du Vestiaire social à Carouge, en octobre dernier, en attendant d'investir de nouveaux locaux à Plan-les-Ouates. Et, d'autre part, une nouvelle convention à trois était élaborée pour permettre, dès le 1^{er} janvier 2023, d'inclure la Croix-Rouge genevoise dans la gestion du Vestiaire, avec Caritas Genève et le CSP.



50 ANS D'ENGAGEMENT EN FAVEUR DES RÉFUGIÉ-ES

Créé en 1972, le Service d'aide aux réfugié-es n'a cessé de se réinventer au fur et à mesure des événements de ce monde, de la politique d'asile en Suisse et des besoins des requérants.

Un demi-siècle plus tard, notre service occupe une place centrale dans le réseau cantonal et fédéral de l'asile. L'équipe s'est étoffée et le travail s'est complexifié. En 2022, le Service d'aide aux réfugié-es recevait près de 1600 personnes en rendez-vous, dont plus de 500 via sa permanence (voir en p. 11).

À l'occasion de cet anniversaire, le CSP a plongé dans ses archives pour retracer l'histoire de l'asile en Suisse et à Genève. Il en est ressorti un ouvrage humaniste et engagé, *Genève, terre d'asile?*, qui permet de se remémorer les débats et les luttes qui émaillent cette histoire.

- Pour commander *Genève, terre d'asile?*, rendez-vous sur : csp.ch/geneve-terre-dasile



© Eric Roset

Le 23 novembre dernier, un événement anniversaire était l'occasion de venir *Genève, terre d'asile?*



© Eric Roset

Des instrumentistes de L'Orchestre de Chambre de Genève ont joué lors de cet événement avec des musiciens issus de l'asile, dans l'Ensemble Sésame.



© Eric Roset

Retrouvailles : cet événement était l'occasion pour l'actuelle équipe du Service réfugiés de revoir d'anciens collègues.



© Eric Roset

Papier blanc ? Merci de retourner d'où vous venez ! L'espace d'une soirée, les participants étaient invités à se mettre dans la peau d'un requérant.

L'AIDE DU CSP

PLAIDOYER

À peine sortis de la crise Covid, on nous annonçait une hausse des prix et des primes d'assurance maladie. Avec ses partenaires romands, le CSP alertait l'opinion sur les conséquences de cette nouvelle crise. Observateur actif des politiques sociales, le CSP s'est également prononcé sur la révision des lois cantonale et fédérale sur le surendettement. À la fin de l'année, enfin, il dénonçait les effets funèbres de la politique migratoire suisse. Alireza, 18 ans, venait de se donner la mort.

FAMILLES ET PRÉCARITÉ

Le 15 septembre 2022, l'association CSP.ch – qui réunit les quatre CSP de Suisse romande – a convié les médias à sa conférence de presse annuelle, sur le thème de l'inflation et de son impact sur les familles. Au même moment, on annonçait une hausse historique des primes d'assurance maladie. Après deux ans de crise sociale due au Covid, comment les ménages de la classe moyenne inférieure allaient-ils pouvoir assumer ces facteurs aggravants de la précarité?

En l'absence de politique familiale cohérente et globale en Suisse, les familles sont mises à l'épreuve dans leurs parcours de vie. La naissance d'un enfant, les enfants « boomerang », une séparation, par exemple, sont autant de moments critiques qui peuvent les fragiliser sur le plan émotionnel et financier. Or, la société attend beaucoup des familles, en tant que maillon premier de la solidarité.

UNE NOUVELLE LOI FÉDÉRALE SUR LES DETTES PRIVÉES

En cours de révision, la nouvelle Loi sur les poursuites prévoit de créer dans le droit fédéral une nouvelle institution permettant, à l'issue d'une procédure de plusieurs années, l'effacement définitif des dettes restantes pour des débiteurs gravement surendettés.

Rappelons que le droit actuel ne prévoit aucune fin légale aux dettes, à moins de leur remboursement intégral. Il en résulte qu'une personne qui a été un jour surendettée et qui n'a pas les moyens de rembourser ses dettes le restera vraisemblablement jusqu'à la fin de ses jours.

Au vu de nos engagements auprès des personnes endettées, cette réforme légale offre d'importantes perspectives. Le CSP a participé en 2022 à l'élaboration de l'avant-projet en siégeant dans la commission fédérale chargée de dessiner les contours de cette nouvelle réglementation. Nous sommes également intervenus lors de la procédure de consultation pour y défendre l'intérêt des personnes surendettées.

ALIREZA

Une nouvelle tragique venait secouer le monde de l'asile en novembre 2022 : celle du suicide d'un jeune requérant afghan, dont l'intégration était jugée comme exemplaire.

Alireza R., 18 ans, a mis fin à ses jours après avoir reçu une décision de renvoi vers la Grèce, malgré les violences qu'il y a subies et les avis médicaux attestant d'un risque de suicide en cas d'expulsion. À la suite de ce drame, le CSP diffusait un communiqué de presse pour dénoncer le manque de prise en compte de la vulnérabilité des personnes et des certificats médicaux dans les décisions de renvoi.



L'AIDE DU CSP

SERVICES DE CONSULTATION

Après deux ans de dispositifs d'urgence, le Service social a renoué avec la prévention et l'accompagnement de situations de surendettement. La crise continue pourtant de sévir, comme l'atteste l'importante aide directe apportée aux personnes suivies par notre service. L'année 2022 a également été l'occasion d'expérimenter un accompagnement spécifique pour les personnes régularisées via l'opération Papyrus.

UNE INQUIÉTANTE HAUSSE DE L'AIDE DIRECTE

Depuis plusieurs années, le montant des aides accordées à nos consultants ne cesse d'augmenter. Conséquence dramatique de la pandémie en 2020-21, cette hausse ne s'est que partiellement infléchie en 2022. L'an passé, ce sont ainsi CHF 432 000 qui ont été distribués sur des fonds internes à quelque 270 ménages suivis par notre service, alors que ce montant était d'environ CHF 335 000 en 2019.

On constate par là une réelle précarisation des situations rencontrées dans nos bureaux. Bon nombre de personnes n'ont pas le moindre centime pour faire face aux imprévus, avec lesquels ils doivent pourtant composer. La crise continue donc de fragiliser les plus vulnérables.

APRÈS LE PERMIS B

Depuis le lancement de l'opération Papyrus, en 2017, le CSP a permis à 249 personnes d'accéder à la régularisation. L'octroi d'un permis de séjour est un véritable soulagement pour toutes ces personnes qui contribuent depuis des années, de manière silencieuse et anonyme, au bien-être de notre société.

Ce nouveau statut les confronte cependant à un système administratif complexe et à de nouveaux défis financiers. Par exemple, ces personnes jusqu'alors sans droits avaient l'habitude de se rendre à la Consultation ambulatoire mobile de soins communautaires (CAMSCO) pour se faire soigner. Elles doivent désormais s'affilier à une caisse maladie, trouver un médecin de famille, mais aussi se familiariser avec les mécanismes de participation et de remboursement des frais.

À toutes ces démarches s'ajoute la nécessité de déconstruire un réflexe profondément ancré: celui qui consiste à ne pas oser solliciter des aides publiques, considérées comme risquées pour le statut nouvellement acquis.

Une fois le permis obtenu, un accompagnement social reste donc à assurer pour que la régularisation tant attendue ne soit pas synonyme de précarisation. Partant de ce constat, nos Services juridique et social ont mis en place un mécanisme de suivi de ces personnes dont la fragilité est encore bien réelle.

« LE SYSTÈME EST DIFFÉRENT POUR CHAQUE PERSONNE »

En septembre 2022, Lilyana (prénom fictif) sortait enfin de plus de dix ans de clandestinité. Depuis son arrivée à Genève en 2012, elle est active dans l'économie domestique, d'abord dans la garde d'enfants, puis comme femme de ménage auprès d'employeurs privés.

Pas d'études, mais une insatiable soif de savoir! C'est ainsi que, lorsqu'elle rencontre pour la première fois notre Service juridique, elle vient au rendez-vous avec une batterie de questions. Pourra-t-elle accéder à un logement social? Comment remplir sa déclaration d'impôts? A-t-elle droit au regroupement familial?

Notre juriste l'oriente alors vers le Service social. « *J'étais impressionnée de constater à quel point le système est différent pour chaque personne, selon son statut, sa nationalité, ses revenus...* », dit-elle. « *Aujourd'hui, j'aide mes compatriotes à trouver les informations disponibles sur le web. Mais je leur dis toujours de demander l'aide d'un service spécialisé qui pourra tenir compte de leur situation personnelle. Je suis vraiment reconnaissante pour toute l'aide que m'a apportée le CSP.* »

859
DOSSIERS ACTIFS
EN 2022

593
PERSONNES
REÇUES À LA
PERMANENCE

L'AIDE DU CSP

SERVICES DE CONSULTATION

Grâce à son travail de plaidoyer et de terrain, le Service juridique du CSP a obtenu en 2022 plusieurs succès emblématiques. Il reste cependant fort à faire pour les consolider, notamment en matière de droit des étrangers et de désendettement des personnes privées.

811
APPELS À
LA PERMANENCE,
DONT

410
EN DROIT DES
ÉTRANGERS

233
EN DROIT
DE LA FAMILLE

SUIVI DE L'OPÉRATION PYPYRUS

Si Papyrus s'est officiellement achevé le 31 décembre 2018, il est important de rappeler que les principes mis en place en matière de régularisation dans le cadre de cette opération continuent à s'appliquer et que le Service juridique du CSP suit encore de nombreux dossiers de régularisation. En d'autres termes, les personnes bien intégrées et séjournant en Suisse depuis au moins dix ans (cinq ans en présence d'enfants scolarisés) peuvent continuer à soumettre leur dossier et, si elles remplissent les conditions posées, pourront obtenir un permis.

VIOLENCES CONJUGALES ET DROIT DE SÉJOUR

Les violences domestiques sont un sujet récurrent dans les dossiers du Service juridique du CSP, souvent en lien avec des problématiques de renouvellement de permis. En effet, lorsqu'elles mènent à une séparation, les violences conjugales peuvent remettre en question un permis de séjour obtenu dans le cadre d'un regroupement familial.

L'article 50 de la Loi sur les étrangers (LEI) règle le sort des permis de séjour après une séparation ou un divorce et l'existence de violences domestiques est un élément qui devrait être pris en compte afin que celles qui en sont victimes ne restent pas prisonnières d'une telle relation de peur de perdre leur permis de séjour. Malheureusement, l'application actuelle de cette loi est insatisfaisante, car les preuves exigées par les autorités pour établir l'existence de violences sont souvent impossibles à apporter.

C'est ce qui est arrivé à l'une de nos consultantes, pour qui les autorités fédérales ont mis en doute l'existence de violences, qui étaient pourtant attestées par un certificat médical et une attestation d'un foyer pour victimes, au motif qu'elle ne s'était pas rendue immédiatement à l'hôpital et qu'elle n'avait pas porté plainte contre son mari. Heureusement, après une longue procédure, le Tribunal administratif fédéral lui a finalement donné raison en prenant en compte les difficultés pour une victime de violences d'agir toujours rationnellement pour défendre ses intérêts.

Actuellement, une révision de l'article 50 LEI est en cours et devrait permettre de mieux protéger les victimes de violences domestiques.



© Eric Rosset

1298
RENDEZ-VOUS
FIXÉS

763
DOSSIERS
TRAITÉS

Au cours de l'année 2022, 36 nouveaux dossiers de demande de régularisation ont été déposés, concernant 49 personnes résidant à Genève sans statut légal. Pendant la même année, nous avons obtenu des permis de séjour pour 52 personnes dont les dossiers avaient été déposés après la fin de l'opération Papyrus et pour 9 personnes qui avaient déposé leur demande sous l'égide de Papyrus. Le total de permis obtenus en 2022 est ainsi supérieur au total que le CSP obtenait au cours des années Papyrus à proprement parler.

L'AIDE DU CSP

SERVICES DE CONSULTATION

Les problématiques de l'asile et de la lutte contre la traite des êtres humains (TEH) se heurtent à des politiques migratoires extrêmement restrictives en Suisse. C'est le cas, entre autres, des jeunes déboutés comme des victimes de TEH. En 2022, le CSP a obtenu plusieurs succès individuels. Celles-ci restent de l'ordre de l'exception et doivent nourrir notre travail de plaidoyer.

AUX CÔTÉS DE TOUS LES RÉFUGIÉS

L'intervention du Service d'aide aux réfugiés dans le contexte de la guerre en Ukraine a surtout pris la forme de conseils et de réorientations, le permis S offrant une protection hors de la procédure d'asile habituelle.

Le dispositif d'accueil hors du commun mis en place pour cette population a eu pour effet d'allonger toutes les autres procédures, entraînant une augmentation de sollicitations pour notre service, qui fait déjà face aux conséquences des dysfonctionnements toujours plus importants des administrations fédérales et cantonales.

En 2022, notre service a en outre été confronté à la position excessivement rigide des autorités en matière de regroupement familial et d'octroi de visas humanitaires, notamment pour les ressortissants afghans poussés à l'exil, quelques mois avant la crise ukrainienne.

VICTOIRE POUR UNE JEUNE DÉBOUTÉE

Notre combat juridique et politique se poursuit en faveur des jeunes déboutés, qui vivent à Genève depuis de longues années et dont le renvoi ne peut pas être exécuté. Dans cette lutte de longue haleine, l'une de nos mandantes a enfin pu obtenir un permis et, du coup, le droit à un avenir en poursuivant une formation. Une victoire pour cette jeune femme, mais une exception dans la cause des jeunes déboutés, qui sont toujours des dizaines à voir leur situation s'enliser devant l'inaction des autorités.

1568

PERSONNES REÇUES, DONT

510

LORS DES PERMANENCES

911

DOSSIERS ACTIFS

180

PERSONNES ET FAMILLES REÇUES
POUR UN SUIVI SOCIAL

DROIT DE SÉJOUR ET PROTECTION DES VICTIMES DE TRAITE

En mars 2022, le CSP et Solidarité Tattes obtenaient une victoire de taille en intercédant auprès du Conseil d'État genevois pour empêcher l'exécution du renvoi de Mme K., requérante d'asile et victime reconnue de traite des êtres humains (TEH) pendant dix ans au Liban. Le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) avait nonobstant prononcé son renvoi vers la France, où aucune protection spécifique n'était prévue. Mme K. présentait alors des symptômes de stress post-traumatique et un risque de suicide élevé. Alors que l'avion était affrété pour son renvoi, le Conseil d'État acceptait *in extremis* de suspendre la décision du SEM.

Qu'elles demandent l'asile ou non, les victimes de TEH doivent faire l'objet de mesures de protection spécifiques. C'est sous cet angle que leur accès à un permis de séjour mérite d'être abordé.

Les procédures pénales et d'autorisation de séjour sont longues. Les personnes victimes de traite rencontrent des difficultés à chaque étape, d'une part pour faire reconnaître leur statut, d'autre part pour obtenir une protection. La politique migratoire demeure très restrictive et ce, quand bien même les personnes sont reconnues comme victimes par une autorité pénale et que la jurisprudence évolue en faveur d'un droit de séjour supplémentaire pour elles.

Les victimes doivent prendre le risque de dénoncer des trafiquants, sans garantie de sécurité. Ainsi, obtenir justice ne signifie pas qu'un permis de séjour leur sera accordé. *A fortiori*, il est encore plus difficile pour les victimes qui n'osent pas dénoncer leur ex-employeur ou leur agresseur d'obtenir une protection.

C'est sur cet axe essentiel que le Service d'assistance aux victimes de TEH renforce une action politique et de plaidoyer. Car il impacte non seulement le conseil aux victimes, mais aussi le travail global de lutte contre la traite.

52

APPELS SUR
LA HELPLINE

15

NOUVELLES
PERSONNES
SUIVIES
(DONT 12 CAS
D'EXPLOITATION
DE LA FORCE DU
TRAVAIL ET 3
D'EXPLOITATION
SEXUELLE)

99

PERSONNES
ACCOMPAGNÉES
AU 31 DÉCEMBRE
2022

L'AIDE DU CSP

L'AVENIR PAR L'INSERTION

En 2022, une dizaine de personnes en emploi au CSP étaient inscrites dans des formations. Ce chiffre est en constante progression. C'est que, si le Service d'insertion du CSP se positionne sur l'acquisition de compétences de base, il cherche également à donner l'opportunité aux personnes accompagnées de faire valider leur expérience.

CAP SUR LES FORMATIONS CERTIFIANTES

31
PERSONNES
EN EMPLOI DE
SOLIDARITÉ

53
PERSONNES
EN ACTIVITÉ DE
RÉINSERTION

15
PERSONNES
EN STAGE
OU (PRÉ-)
APPRENTISSAGE

En 2021, le CSP engageait au sein de ses boutiques Renfile deux jeunes pré-apprentis d'origine afghane. Arrivés seuls en Suisse à l'âge de 15 ans, ces jeunes n'avaient pour ainsi dire aucune base scolaire. Il leur fallait donc non seulement apprendre le français, mais aussi à lire et écrire, tout en s'initiant au métier de la vente. Autant de défis qu'ils ont relevés avec une extraordinaire motivation.

Initié en partenariat avec la Fondation PRO, ce programme a donné lieu à un véritable accompagnement sur mesure. En 2022, Karin Breuning, responsable du Service d'insertion du CSP, fait le pari de franchir une étape: les deux jeunes, auxquels s'ajoute désormais une jeune femme érythréenne, sont inscrits en Attestation de formation professionnelle (AFP): « Nous les en croyons capables! »

Pour y arriver, il a fallu mettre en place de nouvelles mesures, en complément à la formation à proprement parler. Ainsi, outre la formation pratique dispensée par les responsables de boutiques, il s'agit encore de lisser les difficultés d'apprentissage de ces jeunes sur le plan théorique, en leur apportant un soutien scolaire intensif. C'est pourquoi, chaque jeudi matin, Emmanuelle Gosteli, conseillère au



© CSP Genève

Chaque semaine, Emmanuelle Gosteli, conseillère en insertion au CSP, aide nos trois apprentis à préparer leurs cours d'AFP.

Service d'insertion du CSP, les accueille pour revoir avec eux les supports de cours. « La langue utilisée dans ces supports est d'un niveau exigeant. Je repère les mots qu'ils ne comprennent pas et les aide à assimiler les notions théoriques du cours », souligne-t-elle.

Cette expérience s'ajoute à d'autres mesures existantes, comme l'accompagnement au processus de Validation des acquis ou l'aide à l'accès aux formations financées par le Service du retour à l'emploi. En 2022, une dizaine de personnes accompagnées par le CSP étaient inscrites dans des filières de formation.

TOURBILLON EMPLOI : UNE EXPÉRIENCE DU RECRUTEMENT DIRECT POUR LES JEUNES

Pas facile d'arriver sur le marché de l'emploi lorsqu'on a entre 18 et 25 ans, que son parcours n'a pas été linéaire ou qu'on manque d'expérience. Avec le lancement du premier « Tourbillon Emploi », le 4 mai 2022, le CSP visait à promouvoir des processus de recrutement axés sur les personnes plutôt que sur leurs CV.

L'originalité de cet événement résidait notamment dans les coachings proposés en amont pour permettre aux participants de préparer au mieux ce qui était, pour certains, un tout premier entretien. En s'inscrivant sur une plateforme

dédiée, ceux-ci pouvaient désigner les postes qui les intéressaient. Les 38 entreprises genevoises présentes proposaient de leur côté près de 90 postes juniors à pourvoir. 250 candidats ont bénéficié d'entretiens et 140 coachings de préparation ont eu lieu.

Cette manifestation a permis de rendre visible par la même occasion la dynamique à l'œuvre dans le domaine de l'insertion entre les entreprises sociales présentes à Tourbillon. Outre le CSP, elle était organisée en collaboration avec Clair Bois, Genève-roule, Partage, Pro, Trajets et 022 Familles, et en partenariat avec la Ville de Genève et la FER (Fédération des entreprises romandes) Genève.

L'AIDE DU CSP

FAVORISER L'INCLUSION PAR L'ACTIVITÉ

Après deux ans de restrictions sanitaires, les participant-es aux programmes Bel âge et à l'Atelier Galiffe retrouvaient enfin des moments de partage sans contrainte. Un nouvel atelier était proposé aux seniors, impactés par une baisse de mobilité pendant la pandémie, tandis qu'à Galiffe, on prépare activement le déménagement à venir.

L'ESPRIT DE GALIFFE RENAÎT

2022 a été une année de renaissance à l'Atelier Galiffe, après les deux ans éprouvants marqués du sceau du Covid. Durant l'épidémie, le modèle de prise en charge de l'atelier a été inversé: le principe de l'accueil libre était remplacé par une inscription obligatoire, les activités de groupe ont été restreintes et un contrôle instauré pour respecter les mesures sanitaires. La sortie de la pandémie permettait de renouer avec la flexibilité dans les réponses apportées aux besoins des usagers, la volonté d'une accessibilité maximale et la mixité des situations, afin que ce lieu demeure une ressource toujours disponible.

L'Atelier a ainsi pu remettre à l'agenda des rendez-vous annuels appréciés, comme le Marché des plantes en mai et le Marché d'hiver, en décembre dernier. À quoi s'est ajoutée l'exposition des peintures d'Ahmet Fekani, en mars 2022. Autant d'événements qui donnent une visibilité à nos activités et qui demandent aussi un investissement collectif, stimulant et apprécié de tous.

La perspective proche du déménagement de l'Atelier Galiffe, à l'été 2023, fut une autre dynamique forte de l'année. De nombreuses discussions et une première visite du nouveau lieu d'accueil, encore en chantier, ont permis de préparer ce changement. Les interrogations, les craintes, l'attachement à l'atelier actuel sont régulièrement évoqués, pour permettre aux participant-es de préparer ce changement.



© David Wagnières

Retrouvailles et grillades dans le jardin de l'Atelier Galiffe

DE NOUVELLES HABITUDES APRÈS LA PANDEMIC

Privés de contacts durant de longs mois, les membres Bel âge avaient en 2022 un réel besoin de se retrouver et se rassembler. Réunissant chaque mois, avant la pandémie, une vingtaine de participants, les repas « Belle tablee » sont fréquentés depuis l'automne 2022 par plus de 45 personnes! Le nombre d'adhésions à Bel âge en un an tend également à augmenter, avec 45 nouvelles inscriptions en 2022 (contre 23 en 2019).

L'isolement social né de la pandémie a notamment eu des répercussions sur la mobilité des seniors. C'est la raison pour laquelle le Service Bel âge a mis sur pied en 2022 des ateliers de prévention des chutes, animés par deux physiothérapeutes. Un programme complet, comprenant aussi bien de la théorie que des tests et des exercices pratiques, permet aux participants de repartir avec des outils adaptés et plus d'assurance. Ils emportent avec eux des exercices à reproduire à la maison.

Enfin, il semble que deux ans de Covid aient aussi eu une incidence sur les habitudes des participants, qui tendent à s'inscrire plus tardivement aux activités, voire à annuler en dernière minute.

SECONDE MAIN

UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE DE LA CRÉATIVITÉ ET DE LA PROSPÉRITÉ

Alors que la brocante de Plan-les-Ouates soufflait sa première bougie en 2022, une nouvelle boutique voyait le jour à Chêne-Bourg. Plusieurs projets de réinsertion ont démarré et continuent de fleurir dans nos ateliers et nos magasins. Notamment en faveur des jeunes, souvent à l'avant-garde en matière d'économie circulaire et de consommation responsable.

RENFIL OUVRE SA CINQUIÈME BOUTIQUE

En avril 2022, Renfile a ouvert une nouvelle boutique dans un tout nouveau quartier de Chêne-Bourg, sur l'esplanade du CEVA. Chaleureuse et tendance, elle propose des articles de seconde main de qualité supérieure : prêt-à-porter, accessoires pour femme, homme et enfant, objets de décoration et pièces uniques de la marque « Renfile Créations », créées dans notre atelier de surcyclage.

CRÉER UN AVENIR

Suite à un appel à projets du Département de la cohésion sociale, un programme d'accompagnement d'un an a démarré, auquel participent six jeunes qui ne suivent pas de formation. Son objectif : leur ouvrir de nouvelles perspectives d'avenir à partir d'une initiation à la création et la customisation d'objets textiles. Le but est de les accompagner dans des projets créatifs adaptés à leurs envies et possibilités, afin qu'ils reprennent confiance et pour qu'ils trouvent la motivation et l'autonomie nécessaires au démarrage d'une formation. Le 15 décembre 2022, leurs premières créations étaient présentées lors d'une exposition.



Pendant près d'un an, six jeunes participent à l'Atelier couture de Renfile, dans le cadre d'un programme chapeauté par le Département de la cohésion sociale, pour se réinventer un avenir.

« CELLULES GRISES »



Réalisés dans les ateliers menuiserie des prisons, les meubles revendus à la brocante Renfile sont rénovés et upcyclés par des détenus.

L'Office cantonal de la détention (OCD) et le CSP ont entamé en 2022 une collaboration inédite visant à valoriser le travail des détenus des établissements pénitentiaires genevois. Intitulé « Cellules grises », ce projet propose la première gamme de meubles métamorphosés en prison. Le CSP fournit aux établissements de détention des meubles abîmés qui ne peuvent pas être vendus, les détenus les rénovent et les métamorphosent, en les détournant parfois de leur vocation d'origine. Les personnes privées de liberté acquièrent ainsi des compétences professionnelles qui leur seront utiles à leur sortie, ce qui favorise leur réinsertion. Vendus à la brocante de Plan-les-Ouates, ces meubles contribuent à soutenir les prestations gratuites du CSP. De son côté, Renfile fait don de matériel, comme des livres, des jeux et des vêtements, pour les détenus démunis.

VOTRE SOUTIEN

AIDE PRIVÉE, AIDE PUBLIQUE

Outre le soutien de nombreux donateurs privés, le CSP a bénéficié en 2022 de l'aide précieuse de ses bénévoles, ainsi que des subventions monétaires et non monétaires des autorités publiques. Nous leur exprimons ici notre vive gratitude.

REMERCIEMENTS AUX AUTORITÉS PUBLIQUES

CANTON DE GENÈVE

- › Subvention monétaire de CHF 836 822 du Département de la cohésion sociale (DCS) pour le contrat de prestations.
- › Subvention monétaire de CHF 110 000 du DCS pour le programme cantonal de lutte contre le surendettement.
- › Subvention monétaire de CHF 24 040 du DCS pour le projet d'insertion des jeunes par la couture.
- › Subvention non monétaire de CHF 34 500 du DCS pour la mise à disposition du terrain et du bâtiment de l'Atelier Galiffe.
- › Subvention monétaire de CHF 86 240 du Département de la sécurité, de la population et de la santé (DPS) pour la lutte contre la traite des êtres humains.

VILLE DE GENÈVE

- › Subvention monétaire de CHF 50 000 du Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS) en faveur du Vestiaire social.

CONFÉDÉRATION

- › Subvention monétaire de CHF 42 500 de l'Office fédéral de la police (Fedpol) en faveur du Service d'assistance aux victimes de traite des êtres humains.

L'AIDE DES BÉNÉVOLES

Christian s'est engagé il y a près de deux ans en tant que bénévole au rayon livres de la Renfile de Plan-les-Ouates. Deux jours par semaine, il trie, étiquette, met en rayon et conseille les clients bibliophiles. Sa spécialité? Les récits et les guides de voyage, la géographie et la photographie. C'est que Christian, aujourd'hui à la retraite, est un ancien agent de voyages. Il continue d'ailleurs de donner des cours à l'école de tourisme de Genève. Son travail au sein de l'espace livres lui permet de sélectionner des livres qu'il utilise ensuite pour la formation qu'il dispense.

« J'adore les lectures concernant le transport, l'histoire maritime, les paquebots, l'aviation. J'ai déjà une grande bibliothèque sur ces sujets à la maison. En venant ici, je peux sans cesse élargir mes connaissances. Il y a beaucoup de belles trouvailles qui arrivent, cela me permet d'entretenir ma passion. Maintenant, ce sont les livres qui viennent à moi! », déclare-t-il.

Pour Christian, ce travail de bénévolat est l'occasion de s'engager pour une cause sociale et de soutenir le CSP. Il prend plaisir à avoir un rythme, voir du monde au quotidien et apprendre toujours plus. Et ce qu'il aime surtout, c'est le contact avec les clients. « Au lieu de rester dans la réserve pour trier et mettre les prix, j'aime le faire dans les rayons. Cela me permet d'être avec les clients, de les guider et les aider. La grande majorité adore l'endroit, ils trouvent notre espace livres bien rangé et lumineux, on a de très bons contacts. »

Le CSP remercie chaleureusement toutes les personnes bénévoles qui s'engagent à ses côtés. Grâce à elles, nous pouvons remplir nos missions d'aide aux plus

101
CANDIDATS
RENCONTRÉS
EN 2022

129
BÉNÉVOLES
ACTIFS

36 000
HEURES DE
BÉNÉVOLAT



BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE 2022

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2022

ACTIF	2022	2021
ACTIF CIRCULANT	CHF	CHF
LIQUIDITÉS		
Caisses	15 548.00	21 978.83
Compte de chèques postaux	725 705.63	488 420.81
Comptes courants bancaires	574 681.46	435 594.76
	1 315 935.09	945 994.40
CRÉANCES		
Débiteurs - prestations à des tiers	141 216.21	156 541.81
Débiteurs -prêts aux usagers	22 528.05	18 149.30
Impôt anticipé	41 444.02	20 348.68
	205 188.28	195 039.79
PLACEMENTS		
Titres en portefeuille	3 595 421.88	3 560 067.42
	3 595 421.88	3 560 067.42
COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF		
Frais payés d'avance et produits à recevoir	185 801.29	348 006.72
	185 801.29	348 006.72
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	5 302 346.54	5 049 108.33
ACTIF IMMOBILISÉ	CHF	CHF
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
Dépôts de garantie	13 112.80	9 287.80
	13 112.80	9 287.80
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Installations, machines et mobilier	1 600 060.73	1 518 906.36
Matériel informatique	635 901.12	535 635.16
Véhicules	830 576.40	830 576.40
./. Fonds d'amortissement	(2 380 856.34)	(2 186 788.89)
Sous-total	685 681.91	698 329.03
Renfile Meyrin	4 800 000.00	4 800 000.00
Renfile Plan-les-Ouates	703 403.52	703 403.52
Projet immobilier Plan-les-Ouates	356 281.70	356 281.70
./. Fonds d'amortissement	(2 313 019.50)	(2 170 627.35)
Sous-total	4 232 347.63	4 387 386.90
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	4 245 460.43	4 396 674.70
TOTAL DE L'ACTIF	9 547 806.97	9 445 783.03

PASSIF	2022	2021
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	CHF	CHF
AUTRES DETTES		
Fournisseurs	241 958.73	321 522.82
Créanciers divers	314 271.25	231 099.20
Créanciers « usagers »	254 624.47	208 385.57
Autres dettes	66 554.47	31 738.46
Prêt Fondation Nicolas Bogueret pour projet PLO	400 000.00	400 000.00
	1 277 408.92	1 192 746.05
COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF ET PROVISIONS		
Frais généraux à payer et produits reçus d'avance	301 682.73	72 606.10
	301 682.73	72 606.10
TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	1 579 091.65	1 265 352.15
PROVISIONS		
Provisions diverses	209 030.72	220 521.23
TOTAL DES PROVISIONS	209 030.72	220 521.23
FONDS AFFECTÉS		
Fonds pour activités propres et de soutien	385 360.01	361 276.39
Part des fonds pour activités propres et de soutien finançant des prêts	17 507.65	13 478.90
Fonds affectés - Loubaresse	22 699.27	22 699.27
Fonds affectés aux financements des immobilisations corporelles	3 910 892.06	3 869 894.70
Autres fonds affectés	935 697.97	656 515.37
TOTAL DES FONDS AFFECTÉS	5 272 156.96	4 923 864.63
CAPITAL DE L'ORGANISATION		
Capital de fondation	10 000.00	10 000.00
Capital libre généré	556 653.86	556 653.86
Réserve de régulation	1 362 419.31	1 642 844.77
Réserve de fluctuation de valeur	420 398.07	849 219.30
	2 349 471.24	3 058 717.93
Résultat au bilan de la période quadriennale:		
- Résultat cumulé depuis le 1 ^{er} janvier 2021 période quadriennale 2021/2024 (contrat de prestations)	(1 514 270.00)	0.00
- Résultat de l'exercice des activités subventionnées	(412 259.89)	(1 514 270.00)
- Résultat cumulé depuis le 1 ^{er} janvier 2021 période quadriennale 2021/2024 (autres activités)	1 491 597.09	0.00
- Résultat de l'exercice des autres activités	572 989.20	1 491 597.09
	138 056.40	(22 672.91)
TOTAL CAPITAL DE L'ORGANISATION	2 487 527.64	3 036 045.02
TOTAL DU PASSIF	9 547 806.97	9 445 783.03

BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE 2022

COMPTE D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2022

	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
RECETTES D'EXPLOITATION	CHF	CHF
Dons et appels annuels	1 417 749.03	1 358 029.88
Subvention Confédération Suisse - Fedpol	42 500.00	36 500.00
Subventions cantonales DCS	1 057 162.00	806 472.00
Subventions cantonales DCS - L12836 - soutien aux bénéficiaires	0.00	539 475.41
Subventions Ville de Genève	50 000.00	50 000.00
Subventions Eglise Protestante de Genève	30 000.00	30 000.00
DONS ACTIVITÉS PROPRES/SOUTIEN AUX BÉNÉFICIAIRES	CHF	CHF
Dons Budget des Autres	55 285.00	79 111.00
Dons Fondation Gourgas	50 000.00	50 000.00
Dons Fondation Hélène et Victor Barbour	35 000.00	35 000.00
Dons Fondation B. + C. de W.	100 000.00	100 000.00
Dons solidarité	122 200.35	95 548.00
Dons Cours de peinture	0.00	12 000.00
Dons Fonds Vestiaire	193 451.10	127 660.12
Dons Fonds Bel-âge	40 000.00	0.00
Dons Fonds de soutien COVID-19	0.00	40 000.00
Dons Fonds Logement	0.00	65 000.00
Dons Fonds Réfugiés	7 000.00	2 400.00
Dons Fonds Junod pers. âgées	819.00	0.00
Dons Fonds nouveaux projets	50 000.00	0.00
Dons Fonds informatiques	110 000.00	0.00
DONS FONDS INVESTISSEMENTS	CHF	CHF
Dons Fonds investissement bâtiment	0.00	17 859.35
Dons Fonds investissement machine & mobilier	50 026.38	633 519.65
Dons Fonds investissement véhicules	194 900.00	78 621.00
Dons Fonds investissement informatique	100 000.00	0.00
AUTRES DONS	CHF	CHF
Dons Fonds Galiffe	0.00	10 000.00
Dons de la Fondation Baur	0.00	50 000.00
Dons Fonds Traite (Fondation OAK)	161 273.00	133 893.00
Dons Fondations privées	2 370 000.00	1 400 000.00
Dons Fonds nouveau Vestiaire Social	413 000.00	50 000.00
Dons Fonds Tourbillon	83 000.00	170 000.00
Dons Fondation Soutien CSP	0.00	60 000.00
Sous-total des dons et subventions	6 733 365.86	6 031 089.41
Recettes d'activités et d'exploitation	4 851 777.14	3 974 779.70
Contributions cantonales aux EdS	1 467 567.60	1 096 898.61
Contribution de la Fondation Nicolas Bogueuret	120 000.00	120 000.00
Autres produits	110 736.10	161 328.50
Total des Recettes d'exploitation	13 283 446.70	11 384 096.22
CHARGES D'EXPLOITATION	CHF	CHF
Frais de personnel	9 476 562.79	8 096 210.66
Frais généraux	1 653 081.02	1 237 244.62

Frais d'exploitation	71 220.81	55 478.26
Frais d'activités	641 878.77	369 250.71
Charges pour collecte de fonds	76 978.15	83 365.75
Participations diverses	8 000.00	8 000.00
Bons d'achat et entraide	24 999.93	22 321.40
Amortissements des immobilisations corporelles	336 459.60	268 813.17
Total charges d'exploitation	12 289 181.07	10 140 684.57

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CHF	CHF
Prestations accordées par les fonds pour activités propres et de soutien	1 009 245.48	2 693 612.35
Affectations de dons pour les activités du service social	5 000.00	5 000.00
Total autres charges d'exploitation	1 014 245.48	2 698 612.35

RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(19 979.85)	(1 455 200.70)
--------------------------------	--------------------	-----------------------

EXERCICE 2022 **EXERCICE 2021**

REPORT RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(19 979.85)	(1 455 200.70)
---------------------------------------	--------------------	-----------------------

PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	CHF	CHF
Charges financières et frais banques/CCP	(11 884.73)	(43 571.94)
Plus (moins)-values nettes non réalisées	(520 063.44)	(12 911.58)
Résultat financier net sur placements	68 854.33	67 174.34
Total produits et charges financiers	(463 093.84)	10 690.82

PRODUITS ET CHARGES EXTRAORDINAIRES	CHF	CHF
Dons extraordinaires et legs	267 189.54	502 253.58
Produits sur exercices antérieurs	15 352.80	10 728.10
Charges sur exercices antérieurs	306.30	(2 041.15)
Autres produits exceptionnels	0.00	84 103.50
Total produits et charges extraordinaires	282 848.64	595 044.03

RÉSULTAT AVANT VARIATION DES FONDS AFFECTÉS	(200 225.05)	(849 465.85)
--	---------------------	---------------------

RÉSULTAT VARIATION DES FONDS AFFECTÉS	CHF	CHF
Mouvements des fonds affectés pour activités propres et de soutien :		
- Utilisation des fonds	3 593 733.48	4 173 697.26
- Attribution aux fonds	(3 901 028.45)	(2 849 677.53)
Mouvements des fonds affectés au financement des immobilisations :		
- Utilisation des fonds	303 929.02	370 665.79
- Attribution aux fonds	(344 926.38)	(960 000.00)
Total résultat fonds affectés	(348 292.33)	734 685.52
Part de subvention à restituer (8% des activités subventionnées)	0.00	0.00

RÉSULTAT ANNUEL (AVANT ALLOCATION AU CAPITAL DE L'ORGANISATION)	(548 517.38)	(114 780.33)
--	---------------------	---------------------

ALLOCATION/UTILISATION	CHF	CHF
Dissolution de la réserve de régulation	547 615.00	594 361.00
Attribution à la réserve de régulation	(267 189.54)	(502 253.58)
Dissolution de la réserve de fluctuation de valeur	454 764.48	0.00
Attribution à la réserve de fluctuation de valeur	(25 943.25)	0.00

RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	160 729.31	(22 672.91)
-------------------------------	-------------------	--------------------

REMERCIEMENTS

AUX PARTENAIRES ET DONATEURS

Merci aux donatrices et donateurs dont les soutiens précieux – petits ou grands – nous permettent de poursuivre nos actions.

Merci aux pouvoirs publics et aux institutions publiques et privées qui nous ont versé des subventions.

Merci aux personnes qui ont fait un legs au CSP.

Merci aux entreprises et aux institutions ayant apporté un soutien au CSP et au Vestiaire social parmi lesquelles : Ace & Company, Alatus Capital S.A., Association Jeanne D'arc, Association Les Funambules, Association Meilleure mobilité, Banque Cantonale de Genève, Banque Pictet & Cie S.A., Bernard Bourquin S.A., Bordier & Cie S.A., Brighenti S.A., Brunschwig & Cie S.A., CBH Compagnie Bancaire Helvétique, Chapelle des Arts - APAS association pour la promotion de l'art sacré, Ecobâtir S.A., Ecole Persiaux, Ehrismann S.A., Elbaron S.A., Entreprise ABC Décolletage, Entreprise Berchten S.A., Fiedler S.A., Guimet & Fils S.A., Hyseni Constructions S.A., Ingeni S.A., JT International S.A., Lachenal S.A., L'Autre S.A., Lions club Genève-Rhône, Moser Vernet Cie S.A., Naef immobilier S.A., Procter & Gamble, René Faigle S.A., Rêves de gosse, Rotary Club de Genève, Tapernoux S.A., Théâtre Am Stram Gram.

Merci aux entreprises et aux institutions qui ont œuvré bénévolement et organisé des collectes en faveur du CSP et du Vestiaire social : AGEP – association genevoise des écoles privées, Association des Etudiant-e-s pour le Développement Durable, Association des Ponts, Banque Héritage, Benjie of Switzerland, Bubble Ethic, CEC Emilie Gourd, Collège Calvin, Collège Rousseau, Collège Voltaire, Crédit Agricole, Crédit Suisse, Cycle d'orientation de Confignon, Cycle d'orientation de Pinchat, Don du Cœur, Eglise Sainte Clothilde, Eli Lily, Etat de Genève, Firmenich, Fondation de la Haute Horlogerie, Fondation Foyer Handicap, Fondation Michaelangelo, Genève-Servette Hockey Club, Harry Winston SA, Hermes, JPMorgan Chase & Co., L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, Lexmark, Lombard Odier, L'Oreal, Maison de l'Autonomie, Manor, Michael Page, Mission Permanente Ukraine Genève, Pictet, Procter & Gamble, Richemont, Saffery Champness Suisse S.A., SAIG – Société des Associations Italiennes de Genève, Société Générale, Swisscom, To do Today, Tot Up, Tradall S.A. – Bacardi.

Merci aux donatrices et donateurs du fonds Budget des Autres (CHF 55285 recueillis en 2022). Ce fonds nous permet de dépanner tout au long de l'année des familles et des personnes en situation précaire.

Merci aux paroisses ayant apporté un soutien financier au CSP en 2022 : Bernex-Confignon, Châtelaine-Cointrin-Avanchets, Champagne, Cinq communes, Entraide Paroisse protestante de Coligny-Vandoeuvres-Choulex, Onex, Plan-les-Ouates, Saint-Pierre-Fusterie, Troinex-Veyrier.

Merci également à l'Église protestante de Genève qui nous soutient depuis toujours, ainsi qu'à l'ACASE – Association catholique d'action sociale et éducative, l'AGORA – Aumônerie œcuménique auprès des requérants d'asile et des réfugiés, Church Of Scotland Geneva, Comité genevois du secours, l'Église évangélique luthérienne de Genève, l'Église luthérienne allemande de Genève, l'Église réformée française de Zurich, l'EPER – Entraide protestante suisse et la Maison de la Réformation.

Merci aux villes et communes ayant apporté un soutien financier au CSP en 2022 : Aire-la-Ville, Avully, Avusy, Carouge, Céligny, Chancy, Chêne-Bougeries, Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, Confignon, Grand-Saconnex, Jussy, Laconnex, Lancy, Meinier, Meyrin, Onex, Plan-les-Ouates, Pregny-Chambésy, Presinge, Satigny, Troinex, Vandœuvres, Versoix, Veyrier.

Merci à la Fondation Nicolas Bogueret.

Merci à la Loterie romande pour le financement du renouvellement du parc logistique du secteur des ventes du CSP.

Nous remercions les fonds et fondations grâce auxquels nous avons pu aider les personnes en difficulté ou financer des projets spécifiques : Fondation Agenor, Fondation Alice et Karl Schenkel-Wagner, Fondation au Cœur des Grottes, Fonds B. et C. de W, Fondation Claude Guignard, Fondation des Gouttes, Fondation du Festival de Jazz de Montreux, Fonds Georges Junod, Fondation du Groupe Pictet, Fondation Gourgas, Fondation Hélène et Victor Barbour, Fondation Leenaards, Fondation Morel Golay, Fondation Nantsu, Fondation OAK, Fondation philanthropique Takoha E&D Wanner, Fondation Pierre Demaurex, Fondation Simone Richard, Fondation suisse de la Chaîne du Bonheur, Fondation Trafigura.